

droit d'intervenir dans l'organisation de l'enseignement. On ne saurait nier au gouvernement le droit de se faire représenter dans chaque commission scolaire. C'est pourquoi un des commissaires d'école devrait être nommé par le département de l'Instruction publique.

50 *Les conférences pédagogiques.* En organisant des conférences, des cours pédagogiques, on donnerait aux fonctionnaires de l'enseignement l'occasion de se mettre au courant des méthodes nouvelles, d'agrandir le cercle de leurs connaissances et d'améliorer leur position.

60 *La réforme du Conseil de l'Instruction publique.* Le conseil du Barreau est composé d'avocats, la chambre des Notaires est composé de notaires, le collège de Médecine est composé de médecins, et cela est juste et raisonnable. Au contraire, le conseil de l'Instruction publique se compose exclusivement de personnes très distinguées, sans doute, mais qui ne s'occupent pas d'enseignement, qui ne mettent jamais le pied dans les écoles et ignorent ce qui s'y passe, qui n'ont pas étudié les questions méthodologiques, qui ne sont pas du métier, enfin. Si ce n'est pas là une anomalie, il est difficile de dire ce que c'est.

Les instituteurs des associations de Montréal et de Québec ont présenté des requêtes aux autorités compétentes pour demander d'être représentés dans le conseil de l'Instruction publique. Réussiront-ils dans leurs démarches ? Une demande si juste sera-t-elle entendue ? Nous n'en savons rien.

La question hygiénique des écoles prime toutes les autres et demande une attention immédiate et une action énergique.

Faisons ici, comme bouquet de la fin, quelques rapprochements. Voici ce que tout le monde peut constater, en se basant sur les rapports officiels :

La condition sanitaire des pénitenciers, séjour des meurtriers, des incendiaires, des criminels de toute catégorie, est EXCELLENTE. Propreté exquise, régime humanitaire, système de ventilation et de chauffage irréprochable.

Dans les prisons communales où on reçoit les vagabonds, les ivrognes, les prostituées, les dévoyés, les malfaiteurs ordinaires, la situation est un peu moins satisfaisante, toute en étant encore BONNE. Le régime est moins parfait, il y a quelquefois encombrement, on ne donne pas tout à fait les mêmes soins à la précieuse santé de ceux qui sont là qu'à celle de leurs frères, d'une catégorie plus élevée.... dans la voie du crime. Passons maintenant aux ateliers et aux usines où l'honnête travailleur gagne à la sueur de son front le pain de la famille. La condition hygiénique, sans être aussi pitoyable qu'elle l'était il y a quelques

années, laisse cependant à désirer bien souvent. La note PASSABLE ou MÉDIOCRE serait l'expression de la vérité dans la plupart des cas. Pour le pauvre ouvrier, n'en demandez pas davantage, ce serait le progrès moderne, voyez-vous.

Arrivons aux écoles, et nous voici au bas de l'échelle ; A quel singulier réversement assistons-nous ici ? Nous avons la conviction que si le conseil d'hygiène faisait une inspection de toutes les écoles de la province de Québec, et il préparait une statistique générale basée sur les rapports de cette inspection, il révèlerait un état de chose incroyable et honteux. Il trouverait des maisons d'école inhabitables par centaines, il verrait des salles de classe tellement encombrées que les élèves peuvent à peine remuer, où la respiration est impossible, où la frêle constitution des enfants court les plus grands dangers.

N'y a-t-il pas là de quoi faire réfléchir ceux qui ont à cœur le progrès du pays, et le bien-être de l'enfance ?

Ce qu'il y a de plus malheureux dans tout cela, c'est l'indifférence du public pour tout ce qui touche à l'éducation. Et pourtant, c'est une question vitale pour notre nationalité ; elle prive toutes les autres, et nous la posons devant le public. Aux parents de répondre et d'agir. Notre appel sera-t-il entendu ?

MAGISTER

## LES FEMMES QUI GROGNENT

Il paraît que tout dernièrement dans une revue américaine le professeur Cyrus Edson a publié sous ce titre une étude curieuse, dont je trouve une amusante analyse dans un recueil qui nous tient au courant des travaux parus dans les publications des deux mondes, la *Revue des revues*.

Il faut croire que le professeur Cyrus Edson a eu le malheur de tomber sur une femme acariâtre, qui lui a rendu la vie insupportable. Car ces réflexions sont d'une rare amertume ; je ne détache de son article que quelques lignes qui donneront une idée du reste.

" L'humeur querelleuse des femmes suffit à faire le malheur de leur mari et de leurs enfants ; c'est là une torture continue devant laquelle pâlissent les supplices les plus cruels que les Chinois se sont ingénier à inventer. Est-ce qu'une femme qui se rend capable de pareils crimes, qui anéantit le moral de petits êtres confiés à ses soins, ne doit pas être en exécration à toute créature pensante ? On s'indigne volontiers contre ceux qui infligent de mauvais traitements aux animaux : et la loi a élevé ses plus fortes et ses plus solides barrières pour la protection de nos frères inférieurs. Elle est cependant dénaturée inactive contre les femmes querelleuses. Et pourtant combien d'en-